



IDEC

Éco-créativité en action

Mettre en action l'économie régénérative dans son organisation – V1



IDEC 2023

Guide réalisé en partenariat avec



Table des matières

Introduction : Mettre en action l'économie régénérative dans son organisation : Les 4 piliers du concept Permacomptabilité	3
3 principes éthiques de la permaculture.....	5
1+3 principes de conception en Permacomptabilité pour l'agencement des modèles et des chaînes de valeurs	6
5 piliers de la régénération, leurs domaines stratégiques et leurs actions..	10
A. Etapes d'implémentation des actions pour régénérer	16
B. Rôles majeurs à prendre en considération.....	19
Conclusion.....	21

Introduction : Mettre en action l'économie régénérative dans son organisation : Les 4 piliers du concept Permacomptabilité

L'économie régénérative offre une approche novatrice pour transformer nos pratiques économiques et créer un avenir durable et prospère. Au cœur de cette vision se trouve le concept de permacomptabilité, qui intègre les principes éthiques de la permaculture, les principes de conception pour l'agencement des modèles et des chaînes de valeur, ainsi qu'un cadre d'évaluation pour un usage sobre et régénératif des ressources sur 8 formes de capitaux. Cette approche holistique repose sur les 5 piliers de la régénération, qui guident les actions stratégiques dans différents domaines.

Les 3 principes éthiques de la permaculture, à savoir prendre soin de la Terre, prendre soin des êtres humains et partager équitablement les ressources, fournissent une base solide pour orienter nos actions vers des pratiques durables et régénératives. Ils nous rappellent l'importance de considérer l'impact de nos décisions sur l'environnement, les communautés et la justice sociale.

En parallèle, **les 1+3 principes de conception pour l'agencement de la création de richesse (modèles et chaînes de valeur)** nous aident à concevoir des systèmes économiques qui favorisent la régénération et l'équilibre. Ces principes peuvent être adaptés en fonction des besoins spécifiques des régions ou des écovillages, permettant ainsi une mise en œuvre personnalisée et adaptée à chaque contexte.

Pour évaluer et guider notre progression vers une utilisation sobre et régénérative des ressources, **le cadre d'évaluation permacomptabilité** nous offre un outil précieux. En tenant compte de

différents aspects tels que le capital social, matériel, financier, intellectuel, expérientiel, culturel, vivant et spirituel, nous pouvons évaluer de manière holistique l'impact de nos actions et prendre des décisions éclairées pour une régénération durable.

Enfin, les **5 piliers de la régénération permacomptable** nous orientent vers des actions stratégiques concrètes à mettre en œuvre dans notre organisation. Ces piliers englobent 12 domaines d'actions stratégiques, tels que la stratégie écosystème, la vision de la valeur, la gestion des ressources, la conception régénérative, l'équité sociale et l'inclusion, la participation active et la décision participative, la collaboration inter-entreprises, le partage du pouvoir, l'internalisation des coûts, la transparence et la responsabilité, la redistribution et le réinvestissement économique, ainsi que les relations locales et communautaires.

Ce guide a pour objectif de vous fournir des conseils pratiques pour mettre en action l'économie régénérative dans votre organisation, en utilisant ces **4 piliers du concept Permacomptabilité**.

En explorant ces principes, vous serez en mesure de transformer vos pratiques économiques en des approches régénératives, favorisant ainsi un avenir durable et prospère pour tous.

3 principes éthiques de la permaculture

La permaculture est née dans les années 70. C'est un mode de production agricole, fondé sur le respect de 3 principes éthiques indissociables :

- Prendre soin des humains
- Prendre soin de la terre
- Fixer des limites et redistribuer les surplus

Note : Pour répondre à ces 3 principes fondamentaux, la permacomptabilité :

- intègre les valeurs matérielles et immatérielles, visibles et invisibles,
- utilise un cadre conceptuel de règles et pratiques concrètes basées sur cette éthique,
- et met en place une architecture bio-inspirée pour permettre une gestion consciente des ressources et la préservation des écosystèmes, nommée *Ecosystemic Living Labs 8K*.

1+3 principes de conception en Permacomptabilité pour l'agencement des modèles et des chaînes de valeurs

Les principes de la permacomptabilité ont pour but de promouvoir des modèles d'organisations durables, équitables et participatifs qui intègrent les principes de la permaculture dans leur conception. Voici une brève explication de chaque principe :

Principe fondamental : La reconnaissance systématique des phénomènes discriminatoires spatiaux, ethniques et sociaux.

Ce principe met l'accent sur la nécessité de prendre en compte et de remédier aux phénomènes discriminatoires liés à l'espace, à l'origine ethnique et à la société. Il invite à questionner systématiquement ces phénomènes à chaque niveau d'action.

Principe de Participation : La conception participative en tant que valeur.

Ce principe encourage l'inclusion et la participation de toutes les parties prenantes dans les décisions et les processus organisationnels. Il reconnaît la valeur de la diversité des perspectives et favorise la collaboration et la prise de décision collective.

Principe d'Équité : L'équité de la valeur.

Ce principe vise à promouvoir l'équité dans la répartition des ressources, des opportunités et des avantages au sein de l'organisation et de la société. Il cherche à remédier aux inégalités sociales, économiques et environnementales en favorisant une répartition équitable des bénéfices.

Principe de Durabilité : Créer des modèles d'organisations qui s'inspirent de la permaculture comme base de leur conception.

Ce principe encourage la conception d'organisations durables qui s'inspirent des principes de la permaculture. Il s'agit de créer des modèles qui favorisent la

régénération de l'environnement, la résilience, l'utilisation efficace des ressources et la minimisation des impacts négatifs sur les écosystèmes.

Le design en permaculture se sert de 12 principes de design, des repères pour guider les décisions :

1. Démarrer par une observation et la compréhension des interrelations
2. Être économe et régénératif des énergies et des ressources
3. Produire de manière à la fois sobre et efficace
4. Être capable de s'autoréguler
5. Privilégier les ressources renouvelables
6. Ne pas produire de déchets
7. Avoir de l'entreprise une vision globale
8. Nourrir des relations de coopération
9. Prototyper et expérimenter
10. Valoriser la diversité
11. S'ouvrir et se nourrir de l'extérieur
12. Se réinventer en permanence



Note : Le biomimétisme, complémentaire aux principes de la permaculture, couvre des axes méthodologiques, philosophiques et technologiques. Cette approche vient étendre l'approche permaculturelle à un niveau de granularité beaucoup plus fin et subtile (micro moléculaire).

En combinant ces principes, la permacomptabilité vise à créer des organisations qui intègrent la durabilité, l'équité et la participation dans leur fonctionnement, et qui reconnaissent et remédient aux phénomènes discriminatoires. L'objectif global est de promouvoir des modèles économiques et sociaux plus justes, respectueux de l'environnement et en harmonie avec les écosystèmes naturels. Ces modèles sont dits régénératifs.

Cadre d'évaluation permacomptabilité, vers un narratif régénérateur et pacificateur

La création de richesse rurale, ou permacomptabilité, est une approche du développement communautaire et économique axée sur la demande, axée sur les opportunités de marché qui capitalisent sur les actifs existants ou les ressources sous-utilisées d'une communauté.

La création de richesse est intentionnellement inclusive, créant des moyens de subsistance durables pour ceux qui n'étaient peut-être pas autour de la table auparavant, et elle soutient la propriété et le contrôle locaux des actifs. Ce cadre d'évaluation, développé par DPC, en tant que praticien du monde réel, décrit une série d'indicateurs pour mesurer les impacts sur la création de richesse.

Les efforts visant à créer de la richesse organisent les partenaires dans une chaîne de valeur axée sur la satisfaction d'une demande particulière du marché.

Une chaîne de valeur permacomptabilité est un réseau de personnes, d'entreprises, d'organisations et d'agences abordant une opportunité de marché pour répondre à la demande de produits ou de services spécifiques. Une chaîne de valeur peut se concentrer sur une industrie ou une alliance sectorielle, y compris les entités qui fournissent un secteur en biens et services, les groupes représentant la demande pour les produits de cette industrie, les investisseurs et les partenaires de soutien. Les partenaires d'une chaîne de valeur participent parce que cela fait avancer leurs intérêts tout en créant de la richesse dans la région. Les chaînes de valeur bénéficient de l'identification d'une organisation ou d'une entreprise qui servira de coordinateur pour suivre les actions des partenaires et les tisser ensemble.

Ensemble, ces partenaires cherchent à améliorer les stocks d'actifs dans leurs communautés. Ensemble, en observant les principes de la création de richesse, ils peuvent alors commencer à cocréer un narratif régénératif et pacificateur.

En savoir plus, lire le guide *Vers une économie durable et responsable : Réflexions sur la permacomptabilité et ses implications pour nos régions.*

5 piliers de la régénération, leurs domaines stratégiques et leurs actions

Les cinq piliers suivants contribuent à orienter les actions de permacomptabilité vers une approche globale, équilibrée et durable de la gestion des affaires, en prenant en compte les dimensions écologiques, sociales et économiques de manière intégrée.

Au sein de 12 domaines stratégiques, les 14 actions combinées visent à créer des systèmes économiques plus résilients, équitables et durables, qui prennent en compte à la fois les aspects sociaux, économiques et environnementaux.

Elles encouragent la transition vers une économie régénérative qui favorise la prospérité à long terme pour toutes les parties prenantes et qui contribue à la préservation et à la régénération de notre planète.

1. Écologie et respect de l'environnement / économie naturelle

Ce pilier souligne l'importance de prendre en compte les principes des écosystèmes naturels, de maximiser l'utilisation des ressources, d'adopter une vision de la valeur répartie sur différentes formes de capital et de concevoir des infrastructures et des processus organisationnels durables et régénératifs.

Piliers	Domaines stratégiques de la permacomptabilité	Actions	Descriptif
Écologie et respect de l'environnement	Stratégie écosystème	Action 01 : Reconnecter sa stratégie d'affaires en fonction des principes des écosystèmes naturels	Cette action consiste à s'inspirer des principes des écosystèmes naturels dans la stratégie d'affaires. Cela implique d'adopter des pratiques qui favorisent la régénération des ressources, la symbiose entre les différentes parties prenantes et la prise en compte des cycles naturels dans les processus de production et de consommation.
	Vision de la valeur	Action 03 : Utiliser une vision de la valeur répartie sur les huit formes du capital (social, matériel, financier, intellectuel, expérientiel, culture, vivant, spirituel)	Cette action encourage à considérer la valeur de manière holistique en reconnaissant huit formes de capital : social, matériel, financier, intellectuel, expérientiel, culturel, vivant et spirituel. Au lieu de se concentrer uniquement sur le capital financier, il s'agit de reconnaître et de valoriser les autres formes de capital, créant ainsi une vision de la valeur plus intégrée et durable.
	Ressources et efficacité, utilisation optimale	Action 04 : maximiser l'utilisation des ressources	Cette action met l'accent sur une utilisation plus efficace et durable des ressources naturelles. Cela implique d'optimiser les processus de production, de réduire les déchets et les pertes, de recycler et de réutiliser les matériaux autant que possible. L'objectif est de minimiser l'empreinte écologique de l'activité économique et de préserver les ressources naturelles pour les générations futures.
	Conception régénérative	Action 05 : Intégrer des principes de durabilité et de régénération dans la conception des infrastructures et des processus organisationnels.	En complément des actions précédentes, la permacomptabilité encourage également l'intégration de principes de durabilité et de régénération dans la conception des infrastructures et des processus organisationnels. Cela peut inclure la mise en place de pratiques de gestion durable des ressources, l'utilisation d'énergies renouvelables, la conception de bâtiments écologiques, la préservation de la biodiversité, etc. L'objectif est de créer des organisations qui fonctionnent en harmonie avec leur environnement et qui contribuent à sa régénération.

2. Responsabilité sociale / égalités sociales

Ce pilier met l'accent sur la prise en compte des impacts sociaux et la promotion de l'équité sociale, de la diversité et de l'inclusion, en luttant contre les inégalités, en partageant le pouvoir et en tenant compte de toutes les parties prenantes lors des prises de décision.

Piliers	Domaines stratégiques de la permacomptabilité	Actions	Descriptif
Responsabilité sociale	Participation active et décision participative	Action 06 : Tenir compte de l'ensemble des intervenants lors d'une prise de décision d'affaires	Cette action consiste à impliquer toutes les parties prenantes concernées par une décision d'affaires, notamment les employés, les clients, les fournisseurs, les communautés locales et les groupes d'intérêt. En tenant compte de leurs perspectives et de leurs besoins, les décisions peuvent être prises de manière plus éclairée et responsable.
		Action 07 : Encourager la participation active des parties prenantes dans la prise de décision et la conception des projets.	Cette action spécifique de la permacomptabilité met l'accent sur l'importance d'encourager activement la participation des parties prenantes dans les décisions et les projets. Cela favorise la prise en compte des différentes perspectives, la création de solutions plus inclusives et l'engagement des parties prenantes dans la mise en œuvre des actions.
	Équité sociale, diversité et inclusion	Action 08 : remédier aux inégalités sociales	Cette action vise à lutter contre les inégalités sociales en favorisant l'accès équitable aux opportunités, aux ressources et aux avantages économiques. Cela peut inclure des politiques internes qui promeuvent la diversité, l'inclusion, l'équité salariale et des initiatives externes pour soutenir les communautés marginalisées.
		Action 02 : Promouvoir la diversité et l'inclusion dans tous les aspects de l'organisation et de ses activités.	En complément de l'action de partage du pouvoir, la permacomptabilité encourage également la promotion de la diversité et de l'inclusion. Cela signifie prendre des mesures pour garantir que toutes les voix sont entendues et représentées, indépendamment de l'origine ethnique, du genre, de l'âge, de l'orientation sexuelle, etc. L'objectif est de créer des environnements inclusifs où la diversité est valorisée et où toutes les personnes peuvent pleinement contribuer.

3. Collaboration et partenariats / économie du don

Ce pilier souligne l'importance de la collaboration entre les entreprises et les parties prenantes, favorisant ainsi l'échange de connaissances, de ressources et de pratiques durables, afin de résoudre des problèmes communs et de stimuler l'innovation.

Piliers	Domaines stratégiques de la permacomptabilité	Actions	Descriptif
Collaboration et partenariats	Collaboration inter-entreprises	Action 09 : Collaborer avec d'autres entreprises	La collaboration entre les entreprises permet de créer des synergies et des partenariats pour résoudre des problèmes communs et favoriser l'innovation. En travaillant ensemble, les entreprises peuvent partager des ressources, des connaissances et des pratiques durables pour créer des impacts positifs plus importants.
	Partage du pouvoir	Action 10 : partager le pouvoir en atténuant les écarts de richesses	Cette action vise à réduire les inégalités économiques en favorisant une répartition plus équitable de la richesse. Cela peut se traduire par des politiques de rémunération équitable, des avantages sociaux justes, des opportunités de croissance et de développement pour tous les membres de l'organisation. L'objectif est de créer un environnement où le pouvoir et les avantages économiques sont partagés de manière plus équitable entre toutes les parties prenantes.

4. Transparence et responsabilité / économie circulaire

Ce pilier met l'accent sur la transparence des pratiques économiques, la responsabilité envers les impacts sociaux et environnementaux, l'internalisation des coûts des externalités et la promotion de politiques de rémunération équitable et transparente.

Piliers	Domaines stratégiques de la permacomptabilité	Actions	Descriptif
Transparence et responsabilité	Internalisation des coûts	Action 11 : Internaliser les coûts des externalités sociales et environnementales	Il s'agit d'intégrer les coûts sociaux et environnementaux dans les modèles économiques, plutôt que de les externaliser. Cela signifie prendre en compte les impacts négatifs sur la société et l'environnement et en assumer la responsabilité économique. Par exemple, en réduisant les émissions de carbone ou en prenant des mesures pour prévenir la pollution.
	Transparence et responsabilité	Action 12 : Promouvoir des politiques de rémunération équitable et transparente pour tous les acteurs impliqués.	Cette action met l'accent sur l'importance de promouvoir des politiques de rémunération équitables et transparentes pour toutes les parties prenantes impliquées dans une activité économique. Cela comprend les employés, les fournisseurs, les partenaires commerciaux et autres, afin de réduire les inégalités et de favoriser une répartition plus juste des bénéfices.
	Redistribution / Réinvestissement économique	Action 13 : réinvestir les économies dans le système économique	Cette action encourage la réaffectation des économies réalisées grâce à des pratiques plus durables vers des initiatives qui soutiennent la transition vers un système économique régénératif. Cela peut se faire en investissant dans des projets socialement responsables, en soutenant des initiatives communautaires, en finançant la recherche et le développement de technologies durables, etc. L'objectif est de favoriser un cycle économique vertueux où les bénéfices sont réinvestis dans des actions qui génèrent une valeur positive à long terme.

5. Localisation et communautés / Economie locale

Ce pilier encourage les relations d'affaires locales, la création de partenariats et de réseaux de soutien mutuel, et vise à renforcer les liens économiques au niveau local tout en soutenant les communautés locales.

Piliers	Domaines stratégiques de la permacomptabilité	Actions	Descriptif
Localisation et communautés	Relations locales et communautés	Action 14 : augmenter et diversifier les relations d'affaires locales	Cette action vise à renforcer les liens économiques au niveau local en encourageant les entreprises à développer des partenariats et des relations commerciales avec d'autres acteurs locaux. Cela peut se traduire par l'approvisionnement local, la coopération entre entreprises, la création de réseaux de soutien mutuel et la promotion des initiatives économiques locales. L'objectif est de renforcer la résilience économique locale et de favoriser un développement plus durable à l'échelle de la communauté.

A. Etapes d'implémentation des actions pour régénérer

Cette séquence d'actions est une suggestion basée sur une approche progressive, où les actions initiales établissent les fondements pour une entreprise régénérative, tandis que les actions ultérieures renforcent et approfondissent cet objectif. Il est important de noter que l'ordre peut varier en fonction des spécificités de chaque entreprise et de son contexte.

Piliers	Domaines stratégiques de la permacomptabilité	Actions	Principe 1 "Participation" : la conception participative en tant que valeur	Principe 2 "Equité" : l'équité de la valeur	Principe 3 "Durabilité" : créer des modèles d'organisations qui s'inspirent de la permaculture comme base de leur conception
Écologie et respect de l'environnement	Stratégie écosystème	Action 01 : Reconnecter sa stratégie d'affaires en fonction des principes des écosystèmes naturels			X
Responsabilité sociale	Équité sociale, diversité et inclusion	Action 02 : Promouvoir la diversité et l'inclusion dans tous les aspects de l'organisation et de ses activités.		X	
Écologie et respect de l'environnement	Vision de la valeur	Action 03 : Utiliser une vision de la valeur répartie sur les huit formes du capital (social, matériel, financier, intellectuel, expérientiel, culture, vivant, spirituel)		X	
Écologie et respect de l'environnement	Ressources et efficacité, utilisation optimale	Action 04 : maximiser l'utilisation des ressources			X
Écologie et respect de l'environnement	Conception régénérative	Action 05 : Intégrer des principes de durabilité et de régénération dans la conception des infrastructures et des processus organisationnels.			X
Responsabilité sociale	Participation active et décision participative	Action 06 : Tenir compte de l'ensemble des intervenants lors d'une prise de décision d'affaires	X		
Responsabilité sociale	Participation active et décision participative	Action 07 : Encourager la participation active des parties prenantes dans la prise de décision et la conception des projets.	X		
Responsabilité sociale	Équité sociale, diversité et inclusion	Action 08 : remédier aux inégalités sociales		X	
Collaboration et partenariats	Collaboration inter-entreprises	Action 09 : Collaborer avec d'autres entreprises	X		
Collaboration et partenariats	Partage du pouvoir	Action 10 : partager le pouvoir en atténuant les écarts de richesses		X	
Transparence et responsabilité	Internalisation des coûts	Action 11 : Internaliser les coûts des externalités sociales et environnementales			X
Transparence et responsabilité	Transparence et responsabilité	Action 12 : Promouvoir des politiques de rémunération équitable et transparente pour tous les acteurs impliqués.		X	
Transparence et responsabilité	Redistribution / Réinvestissement économique	Action 13 : réinvestir les économies dans le système économique			X
Localisation et commun	Relations locales et communautés	Action 14 : augmenter et diversifier les relations d'affaires locales	X		

Ce protocole d'action est intégré au protocole de design permacomptabilité (en savoir plus dans le guide *Design en Permacomptabilité*).

Ce protocole d'action a été pensé de la façon suivante :

-Logique de construction : L'ordre des actions a été défini de manière à ce que chaque action prépare le terrain pour les actions suivantes. Par exemple, les actions 1, 2 et 3 posent les bases en reconnectant la stratégie d'affaires aux principes des écosystèmes naturels, en utilisant une vision de la valeur répartie et en favorisant la diversité et l'inclusion.

La reconnexion de la stratégie d'affaires aux principes des écosystèmes naturels pose une base solide pour les actions à venir. Ensuite, l'utilisation d'une vision de la valeur répartie sur les huit formes du capital et la maximisation de l'utilisation des ressources sont des aspects importants pour orienter l'entreprise vers la durabilité et la régénération.

La troisième action consiste à intégrer les principes de durabilité et de régénération dans la conception des infrastructures et des processus organisationnels, ce qui est essentiel pour créer un fonctionnement plus respectueux de l'environnement.

-Responsabilité environnementale : Les actions axées sur la maximisation de l'utilisation des ressources, l'intégration de principes de durabilité et de régénération, ainsi que l'internalisation des coûts des externalités (actions 4, 5 et 11) sont placées de manière à renforcer l'engagement de l'entreprise envers la responsabilité environnementale. Ces actions visent à réduire l'empreinte écologique de l'entreprise et à favoriser une utilisation plus durable des ressources.

-Intégration des parties prenantes : Les actions qui tiennent compte de l'ensemble des intervenants et encouragent leur participation active (actions 6, 7 et 8) ont été placées assez tôt dans l'ordre. Cela permet d'impliquer les parties prenantes dès le début du processus et de prendre en compte leurs perspectives et leurs besoins lors de la mise en œuvre des actions suivantes.

La promotion de la diversité et de l'inclusion, ainsi que la prise en compte de l'ensemble des intervenants et l'encouragement de leur participation active, sont des actions qui favorisent l'équité et la participation, conformément aux principes de la permacomptabilité.

-Transformation interne : Les actions liées aux inégalités sociales, à la collaboration entre entreprises et au partage du pouvoir (actions 8, 9 et 10) ont été regroupées pour mettre l'accent sur la transformation interne de l'entreprise. Ces actions visent à créer un environnement plus équitable, inclusif et collaboratif au sein de l'organisation.

-Engagement externe : Les actions liées aux relations d'affaires locales, au réinvestissement économique et à la rémunération équitable (actions 12, 13 et 14) ont été placées vers la fin de l'ordre. Cela met l'accent sur l'engagement externe de l'entreprise envers les partenaires locaux, la communauté et les acteurs économiques. Ces actions favorisent la création de relations durables et contribuent à l'impact positif de l'entreprise sur son environnement.

Note : il est recommandé de prendre en compte les spécificités de chaque entreprise, de son environnement et de ses parties prenantes, et d'adapter l'ordre et les actions en conséquence. Une évaluation approfondie de la situation, des besoins et des priorités de l'entreprise peut aider à déterminer l'ordre le plus approprié pour la mise en œuvre des actions et à identifier d'éventuelles actions supplémentaires nécessaires.

B. Rôles majeurs à prendre en considération

Voici 12 rôles majeurs dont vous pourriez avoir besoin pour implémenter ces actions régénératives (dans l'ordre). Il est nécessaire de prendre en considération que ces rôles permettent de faire tenir l'équilibre de l'action régénérative du modèle à long terme :

1. **Stratégie écosystème** : Le Chef de stratégie environnementale ou le Conseiller en développement durable est responsable de la mise en place d'une stratégie alignée sur les principes des écosystèmes naturels. Ils veillent à ce que l'entreprise intègre les enjeux environnementaux dans ses décisions stratégiques et développe une approche holistique pour maximiser son impact positif sur l'écosystème.
2. **Équité sociale, diversité et inclusion** : Le Responsable de la diversité et de l'inclusion ou le Consultant en équité sociale promeut l'équité sociale au sein de l'entreprise. Ils veillent à ce que toutes les personnes, indépendamment de leurs origines ou de leurs différences, soient incluses, valorisées et équitablement traitées.
3. **Vision de la valeur** : L'Analyste de la valeur ou l'Expert en évaluation économique évalue et identifie les différentes formes de valeur créées par l'entreprise. Ils analysent l'impact économique des décisions prises et aident à définir une vision de la valeur répartie sur les différentes dimensions du capital.
4. **Ressources et efficacité, utilisation optimale** : Le Gestionnaire des ressources ou le Consultant en efficacité énergétique est chargé d'optimiser l'utilisation des ressources au sein de l'entreprise. Ils veillent à une utilisation responsable et efficiente des ressources matérielles, énergétiques et financières, tout en minimisant les déchets et en favorisant la durabilité.
5. **Conception régénérative** : L'Architecte de systèmes régénératifs ou le Concepteur en permaculture conçoit des infrastructures et des processus organisationnels qui intègrent les principes de régénération. Ils développent des systèmes durables, résilients et en harmonie avec l'environnement, favorisant ainsi la régénération des écosystèmes.
6. **Participation active et décision participative** : Le Facilitateur de processus participatifs ou le Chargé de projet en engagement des

parties prenantes favorise la participation active des parties prenantes dans les décisions et la conception des projets. Ils facilitent les processus participatifs et veillent à ce que les voix de toutes les parties prenantes soient entendues.

7. Collaboration inter-entreprises : Le Responsable de partenariats ou le Coordinateur de projets inter-entreprises encourage la collaboration et les partenariats entre les entreprises. Ils facilitent les collaborations stratégiques et les initiatives communes pour maximiser les synergies et les bénéfices mutuels.
8. Partage du pouvoir : Le Coach en leadership partagé ou le Médiateur en gouvernance partagée favorise le partage du pouvoir au sein de l'entreprise. Ils aident à développer des modèles de leadership collaboratif et des structures de gouvernance qui permettent une répartition équitable du pouvoir et de l'autorité.
9. Internalisation des coûts : Le Responsable de l'évaluation des impacts ou l'Expert en économie circulaire veille à l'internalisation des coûts liés aux externalités sociales et environnementales. Ils évaluent les impacts de l'entreprise et développent des stratégies pour minimiser les externalités négatives et maximiser les bénéfices positifs.
10. Transparence et responsabilité : Le Responsable de la conformité ou l'Auditeur en responsabilité sociale assure la transparence et la responsabilité de l'entreprise. Ils veillent à ce que l'entreprise respecte les normes éthiques, sociales et environnementales, et communiquent de manière transparente sur ses performances et ses actions.
11. Redistribution / Réinvestissement économique : Le Responsable de l'investissement social ou l'Analyste en finance solidaire est chargé de répartir équitablement les ressources économiques et de les réinvestir de manière stratégique pour le bien-être commun. Ils identifient les opportunités d'investissement social et soutiennent des projets ayant un impact positif sur la société.
12. Relations locales et communautés : Le Responsable des relations communautaires ou le Coordinateur de projets locaux développe des relations harmonieuses avec les communautés locales. Ils facilitent la collaboration avec les parties prenantes locales, soutiennent des initiatives communautaires et veillent à ce que les actions de l'entreprise répondent aux besoins et aux valeurs de la communauté.

Conclusion

Mettre en action l'économie régénérative dans son organisation en utilisant les 4 piliers du concept Permacomptabilité est une approche puissante pour transformer nos pratiques économiques vers la durabilité et la régénération. À travers les 3 principes éthiques de la permaculture, nous sommes guidés pour prendre soin de la Terre, des êtres humains et partager équitablement les ressources. Ces principes fondamentaux nous rappellent l'importance de créer un équilibre harmonieux entre l'homme et la nature.

Les 1+3 principes de conception en Permacomptabilité pour l'agencement des modèles et des chaînes de valeurs nous offrent des lignes directrices concrètes pour concevoir des systèmes économiques régénératifs. Ces principes nous encouragent à créer des modèles économiques en harmonie avec les principes de la nature, favorisant ainsi la régénération des écosystèmes et des communautés.

Les 5 piliers de la régénération, avec leurs domaines stratégiques et leurs actions spécifiques, nous permettent d'identifier les mesures clés à mettre en place pour favoriser la régénération dans notre organisation. De la stratégie écosystème à la redistribution et au réinvestissement économique, ces piliers nous offrent un cadre complet pour agir de manière holistique et intégrée.

Pour implémenter ces actions et régénérer véritablement notre organisation, il est essentiel de suivre des étapes claires. En identifiant les opportunités, en fixant des objectifs concrets, en mobilisant les parties prenantes et en évaluant régulièrement nos progrès, nous pouvons avancer vers une économie régénérative avec confiance et succès.

En embrassant ces principes et en prenant des mesures concrètes, nous pouvons créer un impact positif sur notre environnement, nos communautés et notre économie. Mettre en action l'économie régénérative dans notre organisation est un voyage transformateur qui demande engagement, collaboration et persévérance. Mais les récompenses sont inestimables, car nous contribuons à un avenir durable, résilient et harmonieux pour tous.

Alors, prenons le pas dès maintenant et engageons-nous à régénérer notre organisation, en cultivant une économie qui soutient la vie et nourrit l'abondance à long terme. Ensemble, nous pouvons construire un avenir meilleur et plus prospère pour les générations présentes et futures.

NOTES